

Statistiques agricoles: amélioration, prolongation de l'outil jusqu'en 2007

2002/0044(COD) - 13/02/2002 - Document de base législatif

OBJECTIF : prolonger l'outil mis en place par la décision 96/411/CE du Conseil relative à l'amélioration des statistiques agricoles communautaires. CONTENU : la décision 96/411/CE a mis à la disposition des services de la Commission un outil flexible qui permet d'adapter les applications statistiques à l'évolution des besoins d'information. Cet outil a permis de favoriser le processus d'adaptation du système des statistiques agricoles communautaires à l'évolution des besoins en information statistique de la Politique Agricole Commune. La prolongation de cet effort dans les années à venir est envisagée, notamment pour prendre en considération, d'une part, les évolutions prévisibles de la PAC et, d'autre part, l'élargissement de l'Union qui augmentera significativement le nombre des États membres ayant, potentiellement, un besoin important en termes d'adaptation de leurs statistiques agricoles. La Commission propose donc une prolongation de l'outil mis en place par la décision 96/411/CE jusqu'à l'année 2007, de façon à accompagner le programme statistique communautaire 2003-2007.